

2- LE SAC DE ROME (24-26 AOÛT 410) COMME SIGNE DES TEMPS.

Selon les *Révisions* (426-427), bien que *La Cité de Dieu* ne fût commencée que plus de deux ans plus tard, le sac de Rome a bien été ce qui en a rendu la rédaction à la fois urgente et nécessaire : urgente, pour apaiser les esprits ; nécessaire, pour clarifier ce qu'il en est de la foi chrétienne à une époque où politique et religion se trouvaient traditionnellement mêlées.

Révisions II, 43

1. Entre temps, Rome fut détruite (*eversa*) sous les coups de l'invasion des Goths conduits par le roi Alaric : ce fut un grand désastre. Ce désastre, les adorateurs d'une multitude de faux dieux, que nous appelons ordinairement les païens, s'efforcèrent de l'imputer à la religion chrétienne et se mirent à blasphémer le vrai Dieu avec plus d'âpreté et d'amertume que d'habitude. C'est pourquoi, brûlant du zèle de la maison de Dieu (Ps 68,10 ; Jn 2,17), j'entrepris d'écrire contre leurs blasphèmes ou leurs erreurs les livres de *La Cité de Dieu*. Cet ouvrage m'occupa un certain nombre d'années, parce que beaucoup d'autres choses vinrent me déranger, qu'il ne m'était pas possible de différer, et dont la solution réclamait en priorité tous mes soins. Quant à ce grand ouvrage de *La Cité de Dieu*, il fut enfin achevé en vingt-deux livres.

Le fait qu'Augustin n'ait commencé *La Cité de Dieu*, qu'à la fin 412, voire au début 413, s'explique donc par des urgences auxquelles il n'a pas pu se dérober : outre sa charge d'évêque, très prenante au quotidien, la préparation puis la publication des actes de la Conférence de Carthage de juin 411, qui avait elle-même été retardée de quelques mois par les suites du sac de Rome, et, d'autre part, à la demande du tribun notaire Marcellinus, la réfutation de la doctrine des « ennemis de la grâce de Dieu » – celle de Pélage – qui déclarait inutile le baptême des petits enfants. Ces propos que des réfugiés italiens avaient répandue dans Carthage, y avaient semé le trouble, leur principal porte-parole étant Célestius qui, pour cette raison, fut condamné par le tribunal de l'évêque – en l'absence d'Augustin – à l'automne 411. C'est donc en 412, avant de pouvoir entreprendre *La Cité de Dieu* qu'Augustin écrivit son premier traité antipélagien : *De la sanction et de la rémission des péchés et du baptême des petits enfants*, à Marcellinus, en trois livres¹.

Ce qui ne veut pas dire qu'Augustin resta silencieux sur ce que, plus de quinze ans plus tard, en 426-427, dans la notice des *Révisions*, et alors qu'il aura mis le point final au vingt-deuxième livre de *La Cité de Dieu*, il nommera encore : « ce grand désastre », pas forcément pour lui, mais certainement pour les gens dont il avait la charge. Nous avons, en effet, de lui, cinq sermons dont deux, prononcés durant l'automne 410 – donc à chaud – qui constituent sa première réponse, le fameux sermon connu par le titre *Sur la ruine de Rome (De excidio Urbis)*² datant, lui, de la fin 411 ou du début 412.

Nous commencerons donc par situer ce « grand désastre » dans le fil de l'histoire, telle que les historiens nous permettent de le reconstituer ; cela nous donnera la toile de fond indispensable pour comprendre ce qu'ont été, en leur temps et en particulier pour Augustin, les *tempora christiana*, dont répond *La Cité de Dieu*. Nous examinerons ensuite les réactions de quelques personnalités particulièrement représentatives de l'époque à cet événement, ce qui nous permettra de saisir au mieux l'originalité de celle d'Augustin.

I - L'ÉVÉNEMENT : LE SAC DE ROME PAR LES WISIGOTHS D'ALARIC DANS LE FIL DE L'HISTOIRE

Paul Veyne : *L'empire gréco-romain*, Seuil 2005, p. 713 (à propos de la prise de Rome) :

« Ce ne fut pas une invasion venue du dehors, mais la conséquence d'une rébellion à l'intérieur de l'Empire où les Goths s'étaient installés depuis quarante ans ou le double ».

¹ Cf. *Révisions*, II, 33

² Ces sermons ont été traduits et regroupés par Jean-Claude Fredouille, en 2004, dans le volume 8 de la Nouvelle Bibliothèque Augustinienne, sous le titre *Saint Augustin Sur la chute de Rome*.

Autrement dit, ce ne fut, dans l'intention d'Alaric, qu'une « punition », ou encore qu'une manière de faire pression sur l'empereur Honorius afin d'obtenir le titre de général en chef de l'armée impériale sur lequel il comptait en raison de ses services, mais qu'on ne lui avait pas donné. Ce qui suffit à expliquer que les exactions aient été limitées à trois jours et aussi que ces chrétiens ariens qu'étaient les wisigoths, aient respecté les grandes églises de Rome, celles de Pierre et de Paul, comme des refuges où leurs vaincus auraient la vie sauve. En effet, non seulement ces ariens étaient chrétiens, mais, au cas où l'empereur fléchirait, ils voulaient aussi ménager leur avenir au sein de l'empire.

Cette remarque est très importante, car avant d'approfondir cette question, je voyais moi-même cette chute de Rome comme le simple effet d'une invasion – c'est d'ailleurs le mot utilisé par Augustin dans les *Révisions* (*irruptio*). Or, il faut savoir que les goths de l'époque (Ostrogoths à l'Est ; Wisigoths à l'Ouest) étaient installés dans l'empire et y pratiquaient ce que Paul Veyne appelle un « parasitisme de masse »³ : on leur avait attribué des terres, sur lesquelles ils utilisaient même parfois les anciens propriétaires comme esclaves, mais de temps en temps, ils se regroupaient en bandes armées et partaient en campagne, soit à leur profit contre les intérêts de l'empire, soit au service de l'empereur contre des usurpateurs ou d'autres barbares.

Cependant cette prise de Rome est devenue, pour nous qui en parlons dix-sept siècles plus tard, l'un des signes annonciateurs de la fin de l'empire d'Occident, qui sera effective en 476, avec l'éviction du jeune Romulus Augustule par le barbare Odoacre. Ce dernier, après s'être engagé et servi dans l'armée romaine, avait fini par être proclamé « roi » par ses hommes dont il avait pris le commandement et, comme Alaric, avait aussi, quelques revendications à faire valoir. Après avoir déposé le jeune empereur qu'il avait lui-même mis en place par un coup d'état en 475 au détriment de Julius Nepos – le dernier empereur d'Occident à avoir été reconnu comme tel par l'empereur d'Orient, Zénon – Odoacre régna sur l'Italie, avec l'agrément du sénat romain et, selon ses propres paroles, « au nom de l'empereur de Constantinople », ce qui préservait ainsi l'unité formelle de l'empire. Dans l'esprit d'Odoacre c'était toujours le même empire, mais en réalité, ce n'était plus tout à fait le cas.

Ces trois jours de sac arrivent donc dans le fil d'une histoire dramatique et complexe, dont nous allons maintenant parcourir les différentes étapes :

1. *Le cours des événements qui ont conduit au sac de Rome*

Pour ce qui est des barbares, leur intégration dans l'empire, et d'abord dans l'armée romaine, était devenue une nécessité surtout après la cuisante défaite d'Andrinople, en 378⁴, quand l'armée de Valens, empereur d'Orient, fut anéantie par les goths. Ces derniers, poussés par les Huns qui voulaient les réduire en esclavage, avaient franchi le Danube, au-delà duquel, depuis la fin du 3^e siècle, ils vivaient en *fœderati* – alliés assermentés de l'empire – chargés d'en défendre le *limes*, c'est-à-dire la région frontalière, contre d'autres barbares, en échange de terres et d'une importante rémunération. En 378, donc, près d'Andrinople, par erreur tactique – en attaquant avant l'arrivée des renforts que lui amenait d'Occident son neveu Gratien – Valens perdit l'armée romaine, en même temps que sa propre vie.

Suite à cette défaite, dans laquelle certains chrétiens lurent un châtement du ciel tombant sur Valens, les villes d'Andrinople et de Constantinople résistèrent aux assauts des vainqueurs et Gratien réussit à rétablir l'ordre, tout en ayant la sagesse de confier la partie orientale de l'empire au général hispanique Théodose⁵ qui commandait alors l'armée romaine dans les Balkans. Chargé de l'Orient à la place de Valens, Théodose voulut en finir avec l'arianisme et c'est dans ce but qu'il signa avec Gratien, l'édit de Thessalonique (février 380) dont nous parlerons tout à l'heure.

Pour le moment, voyons comment, pour la dernière fois Théodose réalisa l'unité de l'empire.

Cela fut amené par l'usurpation de Maxime. D'origine hispanique, comme Théodose, Maxime commandait les légions de Bretagne (nos îles britanniques), lesquelles, se sentant quelque peu

³ Paul Veyne parle d'un « parasitisme de masse » pour définir le comportement des wisigoths (op. cit. p. 721).

⁴ Défaite « qui fut un signe des temps pour les contemporains », précise Paul Veyne p.717.

⁵ Il était le fils du général Théodose qui, en Afrique, en 373, avait maté la révolte du prince maure Firmus, mais qui, trois ans plus tard, avait été exécuté pour un motif obscur, sans doute par crainte qu'il ne soit porté au pouvoir par ses soldats. Par son choix du fils comme empereur, Gratien réparait, peut-être, l'injustice faite au père.

délaissées par Gratien, firent sécession en le proclamant empereur, avec le titre d'Auguste. Et comme il y avait également du mécontentement dans les rangs des troupes romaines en Gaule, composées d'un grand nombre de soldats germaniques qui supportaient mal le peu d'intérêt que Gratien leur portait, entouré qu'il était d'archers asiatiques dont le savoir-faire agrémentait son goût prononcé pour la chasse, Maxime n'eut pas beaucoup de mal à les rallier. Face à ce soulèvement contre lui, Gratien fit ce qu'il put pour défendre l'intégrité de l'empire, mais réfugié à Lyon, la seule ville qui lui ait ouvert ses portes, il y est assassiné, en août 383.

Théodose se retrouvant alors le seul empereur légitime à pouvoir défendre l'empire, choisit de reconnaître Maxime comme Auguste, à la place de Gratien, mais à condition que ce dernier respecte le territoire du jeune Valentinien II, demi-frère de Gratien, avec lequel ce dernier, à la mort de leur père Valentinien, en 375, avait accepté de partager l'administration de l'Occident : il lui laissait la Pannonie, l'Italie et l'Afrique, alors que lui-même gardait la Germanie, la Gaule, la Bretagne et l'Hispanie.

Il faut savoir, en effet, qu'après le règne de l'empereur Julien (361-363) il y eut celui, très bref, de Jovien (juin 363-février 364) qui signa la paix avec les Perses pour mettre fin à la malheureuse guerre que Julien avait menée contre eux et qui lui avait coûté la vie ainsi que l'anéantissement de son armée : l'empire devait céder cinq des neuf provinces acquises dans le passé dans cette région et quinze forteresses frontalières, mais c'est à ce prix que Jovien put sauver et rapatrier les troupes qui s'y trouvaient. C'est après la mort subite de Jovien, que l'empire fut confié au général Valentinien, qui partagea lui-même son pouvoir avec son frère Valens en lui confiant l'Orient. Valentinien eut deux fils, de deux mariages : Gratien et Valentinien. Or, si en 367, gravement malade, Valentinien avait nommé Auguste son fils Gratien, alors âgé de 8 ans, sans qu'il ait jamais été César, à sa mort, en 375, en l'absence de Gratien, les soldats de Pannonie proclamèrent Auguste le second fils, qui devint Valentinien II, qui n'avait alors que 4 ans, ce qui revenait à confier la régence à sa mère, l'impératrice Justine, seconde épouse de Valentinien. Suite à cette proclamation de l'armée, Gratien (16 ans) accepta de partager le pouvoir avec son demi-frère, leur oncle Valens régnant toujours sur l'Orient. Voilà pourquoi, lorsque Théodose reconnut Maxime comme Auguste installé à Trèves, à la place de Gratien, avec autorité sur la Bretagne, la Germanie, les Gaules et l'Espagne, il fut entendu que le jeune Valentinien II, alors âgé de 12 ans et installé à Milan avec sa mère Justine, conserverait la Pannonie, l'Italie et l'Afrique, de sorte que, avec Théodose qui régnait alors sur l'Orient, l'empire avait trois Augustes.

Or, comme on le sait par Augustin, l'impératrice Justine était arienne et soutenait les ariens, ce qui la fit entrer en conflit avec l'évêque Ambroise à propos d'une église qu'elle voulait leur donner⁶, et ce fut là une belle occasion pour Maxime d'utiliser la foi nicéenne au service de son ambition. En 385, à Trèves, sa capitale, il donna une preuve éclatante de son zèle en faveur de l'orthodoxie, en faisant exécuter, après de cruelles tortures, Priscillien, évêque d'Avila, et quelques-uns de ses « complices » précédemment condamnés par le concile de Saragosse en 380, pour hérésie⁷ et qui avaient cru bon de faire appel à lui. Ce furent les premiers hérétiques mis à mort par des chrétiens, ce que réprouvèrent par ailleurs, aussi bien Théodose que le pape Sirice. Le procédé, en effet, n'était pas chrétien : la décision venait d'un empereur, de la raison d'État.

Cependant, quand Maxime, profitant du conflit qui opposait Ambroise à l'impératrice arienne, décida de s'emparer du territoire du jeune Valentinien, ce fut la guerre, et le blocage des ports qu'elle entraîna, la cause d'un second séjour d'Augustin à Rome avant son retour en Afrique. Théodose, en échange de son mariage avec la belle Aelia Galla, fille de Justine et sœur du jeune Valentinien II⁸, prépara sa campagne, battit Maxime et le fit exécuter, en août 388. Or, dans cette guerre, Théodose avait à ses côtés, « commandant la cavalerie et de l'infanterie de l'armée de Thrace », le général Stilicon, un barbare, né d'un vandale entré au service de l'empire et d'une romaine, qui, comme son père, avait gravi les différents échelons de commandement, car, à cette

⁶ *Confessions* IX, 15 qui évoque la manière dont Monique montait la garde dans l'église assiégée par les ariens.

⁷ Leur doctrine inspirée de la gnose et du manichéisme fera l'objet, en 415, d'un traité d'Augustin en réponse à Paul Orose, venu le consulter à ce sujet : *À Orose, contre les Priscillianistes et les origénistes*. C'est ce jeune prêtre espagnol qu'Augustin enverra en Palestine, auprès de Jérôme, porteur de tout un dossier sur les Pélagiens. Cela conduira au synode de Diospolis qui, en décembre 415, acquittera Pélage ce que ne pourront accepter les évêques africains. D'où des échanges de lettres entre eux et l'évêque de Rome qui condamnera officiellement Pélage en 418.

⁸ Il était veuf de la très pieuse Aelia Flacilla, mère d'Arcadius (377) et d'Honorius (384), décédée en 385 ou 386.

époque, les barbares ne pouvant ni ne souhaitant devenir empereurs, pouvaient devenir des généraux, ou des ministres de confiance : au service de l'empereur, mais sans l'ambition de le devenir eux-mêmes. Gratien était vengé. Théodose et Aelia Galla s'installèrent à Milan tout en veillant sur son jeune beau-frère Valentinien II et sa belle-mère Justine.

Scénario analogue en 392, à la suite de l'assassinat de Valentinien II, alors installé à Vienne devenue capitale à la place de Trèves, par son ministre Arbogast, général d'origine franque, qui avait également combattu avec Théodose contre Maxime. Arbogast donne le titre d'empereur, non pas à un général, mais à un rhéteur, Eugène. Aelia Galla, s'oppose à ce que son mari reconnaisse l'assassin de son frère, mais accepte qu'Honorius (9 ans), fils du premier lit, reçoive le titre d'Auguste pour l'Occident de sorte que le trône ne soit plus vacant⁹. Cependant, Eugène et Arbogast marchent sur l'Italie à la tête d'une armée composée de barbares. Ambroise refuse de reconnaître Eugène, mais non le Sénat, mécontent des mesures prises par Théodose contre les païens, alors qu'Arbogast s'était montré leur défenseur et Eugène, tolérant envers eux.

En mai 394, Théodose se met donc en campagne contre Eugène avec une armée qui comprend, non seulement le général Stilicon, mais Alaric, à la tête des fédérés wisigoths. C'est la bataille de la Rivière froide à l'issue de laquelle, en raison de la désertion de ses soldats francs, Eugène est battu, capturé et exécuté. Arbogast quant à lui, se suicide. Cette victoire, due à la "barbarisation" de l'armée romaine, permet à Théodose d'avoir la main sur la totalité de l'Empire et de lui faire ainsi retrouver, pour la dernière fois, et pour peu de temps, son unité.

C'est à l'occasion de cette victoire, qu'Alaric fut proclamé roi des wisigoths par les siens.

À la mort de Théodose, le 17 janvier 395, Stilicon se considère comme chargé de la régence, avec mission de veiller sur les deux jeunes empereurs, frères par le sang, Arcadius en Orient et Honorius en Occident, et de conserver ainsi l'unité de l'empire. Mais il doit compter avec Rufin, préfet du prétoire de Théodose qui, à Constantinople, entend protéger les intérêts d'Arcadius. C'est pourquoi, très vite, les deux parties de l'empire, au lieu de s'entraider, vont se faire la guerre par barbares interposés, et elles commencent par se disputer l'Illyrie, au Nord de l'Adriatique, partie de l'Occident au temps de Gratien, et cette rivalité entre Milan et Constantinople va faire le jeu d'Alaric qui combattra tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

En 395, sous la pression des Huns qui tentent d'envahir la Thrace, Alaric met la pression sur Arcadius en dévastant la région de Constantinople. Rufin négocie avec lui et Alaric se dirige vers l'Ouest : il passe en Macédoine où il est arrêté par Stilicon, mais sans bataille rangée, Stilicon étant privé des troupes qu'Arcadius a rappelées en vue de protéger Constantinople. Et les choses ne s'arrangent pas pour Stilicon quand, après l'assassinat de Rufin, son successeur, Eutrope, obtient que l'Illyrie soit laissée à l'Orient.

En 397, les troupes d'Alaric pillent la Grèce, ravagent Corinthe, Sparte, Mégare, mais épargnent Athènes, qui paye une lourde rançon. Stilicon, toujours chef des armées d'Orient et d'Occident, tente d'intervenir, mais privé de l'appui d'Eutrope, il ne peut, une nouvelle fois, s'emparer d'Alaric. Par contre, il défend victorieusement l'empire d'Occident, d'une part en écrasant en Afrique la révolte de Gildon, soutien des donatistes (398) et lui-même soutenu par la cour d'Orient, et, d'autre part, en contenant les Saxons et les Pictes en Bretagne. Pendant ce temps, Alaric poursuit son ascension : en 399, il administre l'Illyrie orientale, au nom d'Arcadius, avec le titre de « maître des soldats ». Mais son rêve est de commander les armées dans les deux empires. Comme Stilicon avant lui. Et c'est ce qui va commander ses raids sur l'Italie.

Premier raid : en 401, Alaric, fort de son alliance avec l'ostrogoth Radagaise, passe les Alpes et débouche en Vénétie. Il pille Aquilée et met le siège devant Milan, résidence impériale. Stilicon qui était en campagne sur le Rhin, arrive avec des soldats prélevés de Bretagne et de Gaule. Alaric se porte à sa rencontre dans la plaine du Pô, se fait battre à Pollentia (6 avril 402) et à Vérone (403), et retourne en Illyrie, terre de l'empereur Arcadius. Après avoir fêté à Rome sa victoire sur Alaric, sur le même char qu'Honorius mais sans pouvoir exhiber son vaincu, Stilicon installe la cour à Ravenne, mieux protégée que Milan, par ses marécages (404). Il est nommé consul.

Fin 405, sous la conduite de l'ostrogoth et païen Radagaise, une coalition de barbares (Ostrogoths, Vandales, Alains et Alamans) déferle sur l'Italie, y semant la panique, mais tout en

⁹ Arcadius avait été nommé Auguste, associé à son père, pour l'Orient en 386. Cf. Pierre Maraval, *Théodose le Grand*, 2009, p.58.

contournant Ravenne devenue la capitale de l'empire. Ils sont arrêtés à Fiesole par Stilicon (406). Certains se rendent, Radagaise est capturé et exécuté le 23 août 406¹⁰. Stilicon a droit à un nouveau triomphe à Rome: une statue d'or et d'argent lui est dédiée, comme 'maître des deux milices' associé à toutes les guerres et victoires. Rome a été épargnée.

Cependant, sachant que la cour d'Arcadius lui est devenue hostile, Stilicon envisage un affrontement avec lui à propos de l'Illyrie, terre qui, selon le partage fait par Gratien, appartient à l'Occident. Il exige donc que cette préfecture soit rattachée à la Pannonie, et pour cela, se rapproche d'Alaric qui la gouverne alors au nom d'Arcadius. Il le nomme, par anticipation, commandant des armées de cette préfecture, au nom d'Honorius.

Toutefois, la perspective d'une guerre avec l'Orient inquiète les élites romaines, ce qui contribue à renforcer le parti qui s'est formé à Ravenne contre Stilicon, autour d'Olympius, le maître des offices, dont l'influence sur le jeune Honorius va devenir de plus en plus grande. Sourd à cette opposition, Stilicon ordonne, en 407, la fermeture des ports d'Italie aux navires venant d'Orient et donne l'ordre à Alaric de prendre possession de l'Épire au nom d'Honorius. Cependant, au moment où Stilicon s'apprête à passer en Illyrie, parvient la nouvelle, démentie peu après, de la mort d'Alaric, ce qui suffit à retarder son départ. Mais bientôt cette campagne militaire sera définitivement annulée en raison de deux nouvelles plus inquiétantes.

D'abord, dans la nuit du 31 décembre 406, des barbares – Vandales, Alains, Suèves, Burgondes – ont franchi le Rhin gelé, contourné les défenses et sont en train de ravager la Gaule. Stilicon, toujours général en chef des armées ne peut pas ne pas réagir : l'affaire est plus grave que celle de l'Illyrie et il doit envisager de faire campagne en Gaule.

Autre mauvaise nouvelle : les armées de Bretagne, sans doute encore une fois trop négligées par l'empereur, ont proclamé Auguste leur général, Constantin, pour qu'il défende leurs intérêts dans l'île. Mais ce dernier, au courant de l'invasion de la Gaule, se sent appelé à un plus haut destin. Il quitte donc l'île avec ses troupes et, s'étant installé à Trèves, il prend peu à peu le contrôle des Gaules, des Germanies, puis, après avoir transféré sa capitale à Arles (408), de l'Hispanie, ne laissant ainsi à Honorius que l'Italie, la Pannonie et l'Afrique, comme l'avait fait Maxime après la mort de Gratien (383), en les laissant au jeune Valentinien II.

Stilicon ne peut laisser la voie libre à ce nouvel usurpateur. Il demande à Honorius de le laisser partir pour l'Illyrie pour prendre avec lui Alaric et son armée et marcher contre Constantin. Mais Honorius, qui écoute de plus en plus les adversaires de son ancien régent, refuse et annule les accords avec Alaric. Stilicon doit donc mener seul la campagne en Gaule. À l'automne 407, il y envoie une armée conduite par Sarus, l'un de ses hommes, d'origine wisigothe, qui, après quelques succès contre des lieutenants de Constantin, met le siège devant Valence où se trouve retranché ce dernier. Mais des renforts arrivent à l'usurpateur et Sarus choisit de repasser les Alpes, où, rançonné en chemin, il doit abandonner une partie de son butin. Cet échec n'arrange pas du tout les affaires de Stilicon, mais n'empêche nullement Honorius, veuf de la première fille de son ancien régent, Maria, d'en épouser la seconde, Thermantia, au début de l'année 408.

En cette même année, sans pouvoir empêcher Constantin de se consolider, il faut gérer la revendication d'Alaric : une indemnité de 4 000 livres d'or en compensation de l'annulation de la campagne contre l'empire d'Orient. Stilicon plaide en sa faveur devant le Sénat justifiant cette revendication par le fait qu'Alaric s'est mis loyalement au service de Rome pour reprendre aux Grecs de Constantinople des terres romaines. Mais cette position est farouchement combattue par l'autre camp, qui ne voit là que marché de dupes « pacte d'esclavage »¹¹. Stilicon obtient satisfaction, mais il sait que c'est à contrecœur.

Et voilà qu'arrive la nouvelle de la mort d'Arcadius, le 1er mai 408, à 31 ans. Il laisse un fils de sept ans, Théodose II, qui, lui, régnera sur l'Orient jusqu'à sa mort en 450, soit 42 ans ! La régence est exercée par Anthemius, préfet du prétoire, farouchement anti-barbare. Et c'est ce même parti anti-barbare et anti-païen qui règne maintenant à la cour de Ravenne, autour d'Olympius, devenu l'homme de confiance d'Honorius et qui va tout mettre en œuvre pour éliminer Stilicon. C'est dans ce sens qu'il prépare le discours qu'Honorius doit prononcer devant

¹⁰ Sur cette victoire de Fiesole, remportée en une journée, « sans un seul blessé du côté romain, mais plus de cent mille morts du côté adverse », Cf. *Cité de Dieu* V, 23. Et *Sermon* 105,13 : Si le païen Radagaise avait pris Rome.

¹¹ C'est l'avis de Lampadius, préfet de la Ville, dans l'article de Wikipédia consacré à Stilicon.

les troupes rassemblées à Pavie avant de partir pour la Gaule. C'est lui qui lance une sordide rumeur de trahison qui suffit à faire massacrer sur le champ tous les proches de Stilicon et c'est encore sur son conseil qu'Honorius condamne les victimes mais épargne les assassins.

Au camp de Bologne, contre l'avis de ses généraux, Stilicon refuse de marcher contre l'empereur légitime avec une armée composée de barbares. Il se rend à Ravenne où il est convoqué, et apprend qu'à la demande d'Olympius, Honorius a ordonné qu'il soit mis aux arrêts. Il se réfugie avec ses proches dans une église, mais, quand on vient le saisir, il refuse qu'on le défende et se laisse emmener. Condamné pour crime contre l'État, il meurt le 22 août 408, la tête tranchée par Heraclianus¹². Dans les jours qui suivent, ses proches sont arrêtés, exécutés, massacrés ainsi que leurs familles, et d'autres, par milliers, quittent Rome et l'Italie pour rejoindre Alaric.

Suite à la mort de Stilicon, les relations s'améliorent entre Ravenne et Constantinople, mais pas entre Honorius et Alaric qui, ayant perdu son commandement militaire en Illyrie, exige de nouvelles compensations financières, qu'Honorius rechigne à payer. Pour ne pas rompre les relations et maintenir la paix, Alaric lui propose un échange d'otages : deux jeunes fils d'officiers de l'empire contre deux jeunes wisigoths, mais Honorius refuse et se prépare à la guerre. Cependant, au lieu de confier l'armée au goth Sarus, homme de Stilicon, il la confie à trois généraux moins expérimentés et c'est un désastre.

En septembre 408, Alaric attaque l'Italie (comme en 401), pille quelques villes sur son passage et met le siège devant Rome en décembre 408. Ce premier siège durera jusqu'en février 409. Les cargaisons de blé africain sont saisies à leur arrivée au port et la Ville est frappée par la famine et par la peste. Des émeutes coûtent la vie au préfet de la ville, Pompeianus (février 409), remplacé par Priscus Attalus, ainsi qu'à Serena, nièce de Théodose Ier et veuve de Stilicon, accusée par la jeune Galla Placidia, fille d'Aelia Galla – demi-sœur d'Honorius – d'avoir fait appel à Alaric pour venger son mari.

Situation dramatique, au point que le pape Innocent en vient à autoriser des sacrifices païens, non par manque de foi en son Dieu, mais pour que les païens puissent apaiser leur angoisse !

Pendant ce temps, à Ravenne, Olympius a convaincu Honorius de reconnaître Constantin III comme Auguste et, au début 409, il réussit à repousser le wisigoth Athaulf qui venait renforcer Alaric, mais sans l'écraser. Fort de cette demi-victoire, Olympius fait alors venir les cinq légions de Dalmatie pour secourir Rome : en vain. Elles se font massacrer par Alaric et Olympius ne peut plus que s'enfuir de la cour pour échapper à ses adversaires païens de plus en plus nombreux. Honorius, qui accueille alors des Germains dans son entourage, signe un édit de tolérance en faveur des païens et des hérétiques : une très bonne nouvelle, en Afrique, pour les donatistes, mais les effets de cet édit seront de courte durée, car, en raison de leur violence contre les « catholiques », cet édit sera dénoncé peu après.

A Rome, le Sénat finit par charger le préfet Priscus Attalus de négocier avec Alaric qui, moyennant la promesse d'une lourde rançon, consent à lever le siège. Mais ce n'est qu'une trêve.

À l'automne 409, la rançon n'est pas payée et le siège reprend. Alaric traite alors directement avec le Sénat et impose Attalus comme empereur, en rival d'Honorius, ce qui n'arrange rien. Apparemment peu soucieux du sort des populations, Honorius qui se sent à l'abri dans Ravenne, s'est juré de ne pas céder au chantage d'Alaric, et préfère sacrifier Rome plutôt que de négocier avec lui et son usurpateur. Il garde pour lui sa garde prétorienne.

Eu c'est le dénouement, ainsi résumé par Paul Veyne :

Paul Veyne, *l'Empire gréco-romain*, p. 727-730

Après mainte péripétie, les négociations entre Ravenne et le roi goth finirent par être rompues. Alaric avait fini par supplier Honorius d'accepter sous la menace des conditions plus modérées: que l'empereur (lui fit-il dire en ces propres termes) ne permette pas qu'une ville qui avait commandé mille ans à l'univers et où

¹² Après avoir tranché la tête de Stilicon et supprimé son fils Eucher, Heraclianus sera nommé comte d'Afrique, d'où il n'hésitera pas à s'embarquer pour l'Italie à la tête d'une armée comme prétendant à l'empire. Il sera battu par le comte Marinus qui lui succédera à la tête des armées d'Afrique et le fera décapiter en juin 413. Cette rébellion coûtera la vie au tribun notaire Marcellin et à son frère le proconsul Apringius soupçonnés de complicité...

s'élevaient de si beaux édifices soit ruinée et brûlée ! Qu'il prenne Alaric et ses hommes comme défenseurs auxiliaires de l'Empire, en leur accordant des terres à cultiver ! Mais sans doute l'existence d'un usurpateur, Attalus, rendait-elle impossible l'accord. Alors Alaric passa du chantage à la vendetta : dans la nuit du 24 août 410, les Goths, au son de leurs trompettes de corne, entrèrent dans Rome par la porte Salaria, sur l'actuelle Piazza Fiume.

Selon les idées de l'époque, mettre à sac une cité était autre chose que du brigandage, c'était infliger un châtement à cette ville et, à travers celle-ci, à son souverain en personne : la capitale impériale était une entité coupable, même si ses habitants de chair et d'os n'avaient rien fait. Rome fut mise à sac pendant trois jours : selon la coutume, Alaric avait spécifié d'avance cette durée de trois jours, c'était là l'énoncé de la sentence qu'il rendait contre la ville, la condamnation qu'il lui infligeait : à titre de comparaison, les Vandales, en 455, infligeront à Rome un sac de douze jours pour punir l'empereur, mais sans tuer ni incendier (*sine ferro et igne*), selon la promesse faite par Genséric au pape Léon. [...]

Alaric [...], en ne brûlant pas Rome, en s'en tenant aux termes de sa sentence, se posait en civilisé, en chrétien, en égal de Rome, en digne acteur sur la scène internationale.

En cette année 410, donc, Rome ne fut pas incendiée et un asile, fictif par sa faible contenance, fut réservé à la population : Saint-Paul-Hors-les-Murs et la basilique Saint-Pierre au Vatican, c'est-à-dire quelques milliers de mètres carrés, serviraient d'asile à un bon demi-million d'habitants, ou le double. Sans qu'il y eût de massacre systématique, destructions, meurtres et viols furent très nombreux. Des moniales furent violées ou emmenées en esclavage. [...] Quarante mille hommes armés étaient maîtres d'une gigantesque ville désarmée, siège d'une aristocratie richissime. [...] Au bout des trois jours de punition, les Goths évacuèrent la ville en, emmenant comme esclaves une foule de captifs dont ils espéraient tirer une rançon. La demi-sœur d'Honorius, Galla Placidia, avait été prise comme otage ; Alaric s'apprêtait à l'épouser pour exercer la réalité du pouvoir derrière son beau-frère, mais il mourut avant les noces. Il avait saccagé la Ville éternelle et n'avait rien obtenu, Honorius n'ayant pas cédé à son chantage. Le successeur d'Alaric, épousa à Narbonne Galla Placidia selon le rite romain ; lui aussi voulait être général de toutes les armées, il tenta même de relancer l'usurpateur Attalus. Car les rois goths voyaient grand ; Athaulf, de son propre aveu, songea un moment à se faire empereur et à fonder un empire gothique.

Voilà donc ce qu'il faut savoir sur ces trois jours de sac qui ne furent en fait qu'un châtement et un châtement pour rien, alors que la survie de l'empire ne pouvait passer que par la poursuite de l'intégration des barbares, mais à condition qu'ils cessent de vivre en « parasites » et perdent leur capacité de se regrouper en bandes pour imposer leur propre loi. Il était important de savoir qui était Alaric : tantôt un allié, tantôt le pire adversaire des Romains.

Sur cette toile de fond historique qui nous fait mettre un pied dans le monde d'Augustin, il nous faut maintenant porter notre attention sur la raison d'être de *La Cité de Dieu*.

2. - *Qu'en est-il des « temps chrétiens » ?*

1. Ils furent inaugurés par l'Édit de Milan, signé en 313 par Constantin et Licinius.

Cet édit mettait un terme aux persécutions contre les chrétiens, en étendant à tout l'empire l'édit de tolérance signé à Sardique, en Dacie (Sofia) par Galère, en 311, lui qui, après en avoir été le plus farouche partisan, avait fini par reconnaître la vanité des persécutions contre les chrétiens, qui avaient été décidées par lui et par Dioclétien, en 303.

Les chrétiens étaient encore numériquement minoritaires dans l'empire, mais, au cours des persécutions, ils s'étaient montrés les témoins intrépides de la liberté de conscience et avaient suscité l'admiration. Or, l'édit, dont nous fêtons cette année le 1700^e anniversaire, entendait :

donner aux chrétiens comme à tous la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité.

Nous avons affaire à un monothéisme tolérant à l'égard des autres pratiques religieuses, mais qui, tout en rendant inutile le culte à sa personne, culte dont le refus avait fait couler tant de sang chrétien, conservait à l'empereur sa fonction d'unificateur de l'empire, et cette fonction deviendra totalement manifeste en 316, quand, après l'élimination de Licinius, Constantin sera le seul maître de l'*Imperium romanum*. Profondément monothéiste avant d'être chrétien, comme en témoigne son attachement au *Sol invictus*¹³ que l'on retrouve sur sa monnaie, il conserve le titre de *Pontifex maximus* lié à son titre et, quand il inaugure Constantinople, le 11 mai 330, il le fait selon les rites païens. D'autre part, c'est d'abord pour sauvegarder l'unité de l'empire qu'il intervient à la demande des évêques africains dans la crise donatiste et que, d'autre part, il convoque et préside, en 325, le concile de Nicée contre les ariens – ce qui ne l'empêchera pas, quelques années plus tard, de faire exiler à Trèves Athanase d'Alexandrie, leur intrépide adversaire, ni de se faire baptiser sur son lit de mort par un évêque arien, Eusèbe de Nicomédie. Et tout cela, sans jamais douter de son élection divine. Il y a donc bien un « mystère Constantin », lié au devenir chrétien de l'empire¹⁴, dont son règne marque la toute première étape.

2. Le règne de Julien (361-363), dernière tentative pour restaurer le paganisme.

Même si les empereurs étaient devenus chrétiens, les païens étaient encore numériquement majoritaires. L'histoire de Julien, neveu de Constantin, est symptomatique, lui qui échappa quasi miraculeusement au massacre de toute sa famille, à l'exception de son frère, par les descendants directs de Constantin. Julien fut élevé chrétiennement et baptisé dès son adolescence, ce qui n'était pas dans les pratiques du temps. Mais, dans sa jeunesse recluse, il eut accès à des lectures philosophiques et à la littérature païenne, ce qui l'amena, plus tard, lors de ses études à Athènes où il croisa, y faisant également ses études, Grégoire de Nazianze, à se faire initier aux mystères d'Éleusis. Fait César par son cousin Constance II, en 355, il passa plusieurs années en Gaule où ses succès militaires lui valurent d'être proclamé Auguste par ses soldats (360). Ce titre en faisait le rival de Constance II qui, après avoir entrepris de le combattre, le reconnut, sur son lit de mort et pour sauver l'unité de l'empire, comme son successeur (361).

Devenu empereur, Julien apostasia sa foi chrétienne et restaura les cultes païens. Il mena la vie dure aux chrétiens qui se retrouvèrent interdits d'enseigner des choses auxquels ils ne pouvaient pas croire en raison de leur foi, et qui durent supporter les hérétiques rappelés d'exil. Tué au combat contre les Perses (juin 363), Julien fut remplacé par Jovien, un chrétien « modéré », qui fit la paix avec les Perses puis signa un édit de tolérance sur le plan religieux, avant de mourir en février 364, après seulement huit mois de règne.

Cette tolérance fut de courte durée en Orient avec la venue de Valens, frère de Valentinien : il était arien, intolérant et il persécuta ceux qui défendaient la foi de Nicée. En Occident, à la mort de Valentinien (375), son fils Gratien, nicéen, accepta de partager son pouvoir avec son demi-frère, le jeune Valentinien II, âgé de quatre ans, qui était arien par sa mère, mais, en 378, à la mort de Valens, Gratien eut la sagesse de confier l'Orient au général Théodose, lui-même nicéen, ce qui allait permettre à l'Orient de pouvoir enfin « se débarrasser » de l'arianisme.

Tout en impliquant le jeune Valentinien, alors à Milan avec sa mère, Gratien et Théodose cosignèrent ce qui sera reconnu plus tard comme l'acte de naissance de l'empire chrétien :

3. L'Édit de Thessalonique du 28 février 380.

À la différence de celui de Milan, il ne s'agissait plus d'un édit de tolérance, mais de rendre exclusive la pratique du christianisme nicéen, par l'élimination de l'arianisme qui sera de nouveau condamné au concile de Constantinople convoqué l'année suivante (mai 381) par Théodose.

¹³ C'est lui qui institue la sainteté du dimanche, encore jour du Soleil dans certaines langues...

¹⁴ Cf. Deux ouvrages sur ce sujet : Paul Veyne, *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*, Albin Michel 2007 et Marie Françoise Baslez, *Comment notre monde est devenu chrétien*, Ed. LCD, 2008.

Édit des empereurs Gratien, Valentinien II et Théodose, Augustes, au peuple de la ville de Constantinople. Nous voulons que tous les peuples que régit la modération de Notre Clémence s'engagent dans cette religion que le divin Pierre Apôtre a donné aux Romains - ainsi que l'affirme une tradition qui depuis lui est parvenue jusqu'à maintenant - et qu'il est clair que suivent le pontife Damase et l'évêque d'Alexandrie, Pierre, homme d'une sainteté apostolique : c'est-à-dire que, en accord avec la discipline apostolique et la doctrine évangélique, nous croyons en l'unique Divinité du Père et du Fils et du Saint-Esprit, dans une égale Majesté et une pieuse Trinité.

Nous ordonnons que ceux qui suivent cette loi prennent le nom de Chrétiens Catholiques et que les autres, que nous jugeons déments et insensés, assument l'infamie de l'hérésie. Leurs assemblées ne pourront pas recevoir le nom d'églises et ils seront l'objet, d'abord de la vengeance divine, ensuite seront châtiés à notre propre initiative que nous avons adopté suivant la volonté céleste.

Donné le troisième jour des calendes de mars à Thessalonique, Gratien Auguste étant consul pour la cinquième fois et Théodose Auguste pour la première fois. »

Cet édit de Thessalonique qui, plus tard, relu dans le *Code théodosien*, œuvre de Théodose II, sera salué comme l'acte de naissance de l'empire chrétien, s'adresse, comme on peut le lire, aux seuls chrétiens de Constantinople dont l'évêque en titre, Démophile, était alors arien, ce qui explique que la foi orthodoxe y soit définie par référence à celle des évêques de Rome et d'Alexandrie, la situation d'Antioche avec ses deux évêques nicéens, étant alors très confuse. Malgré la référence explicite à la Trinité, l'empire chrétien qui commence à se mettre en place, est pensé et organisé par des militaires, ce qui mérite d'être noté et de n'être pas oublié.

Après l'assassinat de Gratien, en 383, Théodose tient en main le destin des deux parties de l'empire, le jeune Valentinien II, dont il défendra le trône contre les prétentions de Maxime en 387-388, avant de s'installer lui-même à Milan, étant plus à protéger qu'un allié sur qui compter. C'est pourquoi, quand la situation l'exige, il ne peut éviter de montrer son autorité au besoin par des sanctions exemplaires, mais dont la cruauté peut s'avérer parfois bien peu chrétienne.

L'exemple le plus célèbre fut la sanction exercée à Thessalonique, la capitale de l'Illyrie orientale (Macédoine), à la suite d'une sordide affaire. S'appuyant sur une loi déjà ancienne qui punissait du bûcher certains comportements homosexuels, Botheric, le chef goth de la milice, avait fait arrêter un cocher qui lui avait enlevé l'un de ses esclaves. Or, ce cocher était très célèbre pour les amateurs de courses de char, et son arrestation déclencha une émeute au cours de laquelle Botheric et quelques magistrats furent tués, et leurs cadavres traînés dans les rues. De Milan, Théodose ordonna de mettre à mort les coupables avérés et aussi quelques autres pris au hasard. Un contre-ordre ayant été bloqué en chemin, la sanction fut exécutée dans toute sa rigueur, mais non sans provoquer de nouvelles réactions dans la ville. C'est alors que, pour venger la mort de leur chef, les soldats goths organisèrent un massacre gigantesque dans l'amphithéâtre de la ville : on a parlé de 7 000 victimes, prises au piège. Ce crime valut à Théodose d'être excommunié par Ambroise, qui ne put lever cette sanction gravissime qu'après une pénitence publique accomplie par l'empereur, à Milan, sa capitale¹⁵.

Quant aux mesures anti-païennes, elles ne semblent pas avoir fait l'objet d'une concertation entre les deux empereurs. De son côté, suite à l'adoption du christianisme comme religion officielle de l'empire, Gratien renonça au titre de *Pontifex Maximus* – chargé de veiller sur la religion civile – qui, depuis Auguste, était l'un des titres de l'empereur¹⁶. Toutefois, il serait tout à fait anachronique de comprendre l'abandon de ce titre comme la marque d'une séparation de l'Église et de l'Empire, car, toujours dans l'intention de préserver l'unité de l'empire, l'empereur va désormais veiller aux intérêts de l'Église, ne serait-ce qu'en exerçant des sanctions contre les hérétiques et contre les païens.

¹⁵ Sur cette affaire nous suivons la version donnée par Pierre Maraval, *Théodose le Grand*, p. 227-234. Cf. Patrice Cambronne, *Saint Augustin, voyage au cœur du temps*, 1. *Une histoire revisitée*, 2010, p. 79.

¹⁶ Cf. Pierre Maraval, *Théodose le Grand*, p. 137 sq. Le témoignage de Zozime, un païen hostile à Théodose, qui relate ce fait plus d'un siècle plus tard, est jugé contestable par certains. Le titre serait devenu *Pontifex inclutus* (célèbre, réputé), et celui de *Pontifex maximus* sera repris par le pape Théodore 1^{er}, en 642, qui deviendra ainsi le « Souverain Pontife ».

Mais cette mesure ne fut pas la seule prise par Gratien contre les païens. Parmi ses décisions, limitées à Rome, la plus importante, en dehors de la suppression des privilèges accordés aux vestales, fut la fameuse affaire de l'autel devant la statue de la Victoire, qui divisa les sénateurs entre chrétiens et païens. Cet autel sur lequel les sénateurs brûlaient de l'encens en rentrant, avait déjà été enlevé par Constance II, lors de sa visite à Rome en 337, mais avait été rétabli peu après ou, au plus tard, sous le règne de Julien. En 382 ou 383, Gratien le fit enlever de nouveau ainsi que la statue de la Victoire¹⁷, si bien que sa mort fut saluée comme un châtement par les sénateurs païens qui, en 384, chargèrent Symmaque, préfet de la Ville, de demander aux empereurs Valentinien et Théodose, l'abrogation des mesures prises par Gratien. Cette démarche, fondée sur un agnosticisme tolérant en matière religieuse, se heurta à la foi intransigeante d'Ambroise, alors en conflit avec l'impératrice Justine à propos des basiliques qu'elle avait promises aux ariens.

En Orient, les premières mesures de Théodose contre la religion païenne ne vont pas au-delà de ce qui avait été prescrit par ses prédécesseurs : en 381, il interdit les sacrifices, diurnes ou nocturnes, mais sous peine de déportation alors que, sous Constantin et Constance II, ils étaient punis de mort¹⁸. Bien plus, en 382, il demanda que soit préservé l'édifice du temple d'Édesse avec statues, non en raison de leur caractère sacré, mais pour leur valeur artistique, ce qui fait penser à l'intégration de nos églises et cathédrales au patrimoine national ! Ce qui ne veut pas dire que quelques évêques et des moines zélés ne se livrèrent pas à des travaux de démolition, avec la complicité plus ou moins tacite des autorités¹⁹.

Pendant, la loi la plus sévère de Théodose contre les païens fut sans doute celle du 8 novembre 392, interdisant dans tout l'empire la fréquentation des temples et les sacrifices, même dans le cadre de pratiques privées²⁰, interdiction qui fut sans doute à l'époque jugée plus importante que l'interdiction des jeux olympiques en 394. Cette loi ne fut pas appliquée en Afrique, alors contrôlée par le comte Gildon, allié aux donatistes et lui-même soutenu par la cour d'Orient, mais elle le sera en 399, à partir d'un décret d'Honorius, quand Gildon aura été éliminé par Stilicon. De telles mesures ne pouvaient que renforcer l'hostilité du parti antichrétien contre Stilicon qui, non seulement était de sang barbare, mais passait pour être « l'ami d'Alaric »²¹. À noter que l'attitude de Stilicon contre les païens avait été telle que, lorsqu'il fut exécuté, en 408, les donatistes firent courir le bruit d'un édit de tolérance. En fait, un tel édit ne sera signé qu'après la disparition d'Olympius, lui aussi chrétien, mais sera annulé quelques semaines plus tard, quand l'empereur aura été informé par les évêques africains des exactions donatistes que son édit avait déclenchées.

Donc, en 399, ordre fut donné en Afrique de démanteler les temples et de détruire les idoles. Comme Augustin l'écrira quelques années plus tard, en cette année qui avait pourtant été prédite comme devant être celle de la disparition du christianisme, « le quatorze des calendes d'avril, Gaudentius et Jovius, comtes de l'empereur Honorius, renversèrent les temples des faux dieux et brisèrent leurs statues »²². Et, probablement cette même année, à Pâques, les catholiques de Carthage, Aurélius à leur tête, s'emparèrent du temple de Junon Cælestis, où, vingt-cinq ans plus tôt, l'étudiant Augustin avait suivi avec curiosité les festivités annuelles²³. Aux églises chrétiennes désormais d'être lieux d'asile.

Bref, au moins dans la cité la plus importante d'Afrique, à Carthage, le rapport des forces s'était inversé.

¹⁷ Sur ces deux mesures, cf. Pierre Maraval, op. cit. p 142. La mesure prise ne visait que les seules vestales.

¹⁸ Cf. Pierre Maraval, op. cit. p193.

¹⁹ Cf. Maraval, op. cit. P. 193-200. Selon lui, le rhéteur Libanios, païen, ne demandait pas la restauration de l'ancien culte, contrairement à Symmaque à propos de la statue de la Victoire. Il voulait préserver les œuvres.

²⁰ Code Théodosien XVI, 10, 12. Ce code, composé à la demande de Théodose II (438), regroupait les lois et décrets depuis Constantin Ier.

²¹ Autres mesures prises plus tard, par Stilicon, qui se fit ainsi beaucoup d'ennemis: en 404-406 : l'interdiction des combats de gladiateurs, et l'ordre de brûler les Livres sibyllins qui limitaient à douze siècles la puissance romaine.

²² *La Cité de Dieu* XVIII, 54.

²³ Cf Serge Lancel, *Saint Augustin* p. 314.

3. *Suite à ces mesures anti païennes, la position d'Augustin sur les « temps chrétiens ».*

Augustin ne manqua pas de souligner l'ambiguïté de telles mesures. Dans un sermon prononcé à Carthage en 399, il recommande, à propos des idoles, de ne rien faire au-delà de ce que le droit permet, afin de ne pas se comporter comme les circoncellions :

Sermon 62, 17-18 (399)

17 [...] Ce dont vous avez reçu le droit, faites-le. Là où n'en avons pas le droit, nous n'agissons pas ; là où nous l'avons, nous agissons sans retard. Beaucoup de païens ont encore de ces abominations dans leurs terres, est-ce que nous pénétrons chez eux pour les briser ? Nous travaillons d'abord à renverser les idoles dans leurs cœurs, et quand ils sont eux-mêmes devenus chrétiens, ou bien ils nous invitent à cette bonne œuvre, ou bien ils nous devancent. Maintenant il nous faut prier pour eux, et non nous irriter contre eux. Si nous ressentons une grande douleur, c'est contre des chrétiens : contre ceux de nos frères qui veulent entrer de corps dans l'Église, mais en gardant leur cœur ailleurs. On doit être ici tout entier. Si l'on a ici ce que voit l'homme, pourquoi garder dehors ce que Dieu voit ?

18 [...] Il est arrivé aussi que, en raison de leurs impiétés et de leurs violences cruelles, des hérétiques aient été punis selon les lois ; ils répètent que nous leur cherchons toutes formes de tracasseries pour les perdre. Ou encore parce qu'il a semblé bon d'édicter des lois contre les païens, ou plutôt pour eux s'ils savaient le reconnaître. De même en effet qu'en rencontrant des enfants sans raison qui jouent à la boue et se salissent les mains, le pédagogue prend un visage sévère, leur fait se laver les mains et leur donne un livre, ainsi Dieu a voulu se servir des princes qui lui sont soumis pour inspirer de la crainte dans le cœur de ces grands enfants, pour qu'ils enlèvent la boue de leurs mains et fassent quelque chose d'utile. Et que peut-on faire d'utile avec ses mains ? « Partage ton pain avec celui qui a faim, et conduis dans ta demeure l'indigent sans abri » (Isaïe 58,7).

Bel exemple des deux lectures du cours de l'histoire, selon qu'on distingue ou non l'intérieur et l'extérieur, et belle synthèse de la position d'Augustin au sujet de la conversion, surtout quand le nom de chrétien ouvre désormais les portes qu'il fermait auparavant ! A noter aussi le rôle imparti aux pouvoirs publics, non pour forcer à croire – ce qui contredirait ce qui vient d'être dit au sujet de la conversion, qui doit être de cœur, c'est-à-dire libre, et pas seulement externe – mais pour exclure la violence que ne manquèrent pas d'utiliser les donatistes, ici qualifiés d'hérétiques, ainsi que les païens, comme nous allons le voir.

En effet les choses ne se passèrent pas partout aussi facilement qu'à Carthage. Comme le montre, par exemple, toujours en 399, à Sufes, une petite ville de Byzacène, le massacre de soixante chrétiens, organisé par les autorités municipales, pour répondre à la destruction de la statue d'Hercule. Nous connaissons l'affaire par une lettre d'Augustin aux chefs et aux anciens de cette cité (*Lettre 50*), une lettre brève mais dont la fin est cinglante :

[...] Du moment que l'Hercule était à vous, nous nous cotisons pour vous acheter un dieu fait par votre artiste. Mais si nous vous rendons votre Hercule, rendez-nous tant de frères auxquels vous avez arraché la vie.

Une autre affaire d'Hercule eut lieu à Carthage en 401, mais avec la complicité du proconsul, favorable aux chrétiens : au lieu de détruire la statue d'Hercule, ce qui pouvait aller contre la volonté d'Honorius de préserver ce que nous nommerions aujourd'hui le patrimoine culturel de la ville, on lui enleva sa barbe dorée, ce qui, quand on sait que la barbe est le symbole de la force, était en fait tout aussi attentatoire, sinon plus, à sa dignité²⁴.

Mais c'était à Carthage, où des policiers en pèlerines, très attentifs à ce qui pouvait se dire, veillaient ! Dans les campagnes, la résistance païenne était encore très forte, comme ce fut le cas, durant l'été 408, à Calama, ville dont Possidius était l'évêque. Nous connaissons l'affaire par un échange de lettres entre un notable de la ville, Nectarius, fervent patriote et païen modéré, et

²⁴ Cf. *Sermon 26*, 4 : « Il me semble, frère, qu'il fut plus honteux pour Hercule d'avoir été rasé que d'avoir la tête tranchée ».

Augustin. Sa première lettre demande à l'évêque de faire en sorte que l'Église de Calama reçoive la compensation financière qui lui est due pour les dommages subis, « mais qu'on nous épargne les supplices » (*Lettre 90*). Dans sa réponse (*Lettre 91*), Augustin commence par inviter Nectarius à suivre l'exemple de son père et à devenir lui-même membre de « l'autre cité », celle en vue de laquelle vivent les chrétiens (n.2). Quant aux vertus civiles dont Nectarius fait l'éloge, Augustin lui dit que l'enseignement qui en est fait dans les Églises est tout à fait compatible avec celui de Cicéron, alors que « rien ne rend les hommes plus insociables par la perversité de leur vie, que l'imitation de ces dieux tels que les décrivent et les recommandent les livres des païens » (n.3). En bref, il vaut mieux imiter Caton que Jupiter, mais, dans les temples, on adore Jupiter !

Augustin revient enfin sur sa fonction d'évêque, à laquelle faisait appel Nectarius quand il demandait l'indulgence pour les coupables, mais tout en ajoutant cette importante précision :

Lettre 91: Évocation de la réaction païenne à Calama (1^{er} juin 408)

7. [...] Nous nous efforçons toujours de faire en sorte que personne ne subisse un jugement plus sévère [que mérité], que ce soit par nous ou par ceux auprès desquels nous intercédons : nous désirons faire participer les hommes au salut qui consiste dans le bonheur de mener une vie droite, et non à pouvoir faire le mal en toute impunité. [...]

Ce n'est qu'ensuite qu'Augustin rapporte brièvement les faits :

8. Voici brièvement ce qui s'est passé, et distingue par toi-même les coupables des innocents. À la fête des calendes de juin, contrairement aux lois les plus récentes²⁵ et sans rencontrer aucun obstacle, les païens célébrèrent leurs solennités sacrilèges avec une si insolente audace que rien de pareil ne s'était vu, même au temps de Julien: ils firent passer la bruyante troupe de leurs danseurs dans la rue, devant la porte de l'église. Les clercs ayant tenté de s'opposer à cette chose des plus illicites et des plus indignes, l'église fut lapidée. Huit jours après, l'évêque ayant rappelé au magistrat les lois bien connues, et alors que les ordres donnés allaient être exécutés, l'église fut de nouveau lapidée. Le lendemain, les nôtres, pour inspirer de la crainte aux violents, voulurent qu'on notât dans les Actes publics ce qui s'était passé : mais on leur refusa ce droit qui est pourtant celui de tous ; et le même jour, comme si le ciel avait voulu répandre la terreur, la grêle tomba en réponse aux lapidations. A peine eut-elle cessé, que ce fut une troisième lapidation ; enfin on mit le feu aux habitations ecclésiastiques, on tua un moine qui ne savait où aller, les autres se cachant ou s'enfuyant où ils pouvaient ; l'évêque, qui s'était fait tout petit et avait trouvé à se cacher, entendait les voix de ceux qui cherchaient à le tuer et qui se reprochaient, ne l'ayant pas trouvé, d'avoir commis un tel crime pour rien. Ces choses se déroulèrent de la dixième heure jusqu'à tard dans la nuit. Aucun de ceux qui en avaient l'autorité n'intervint pour tenter d'empêcher ou de secourir, sauf un étranger grâce auquel plusieurs moines furent délivrés des mains de ceux qui en voulaient à leur vie, et de nombreux objets volés, arrachés des mains des pillards ; Par cet homme, la preuve était clairement faite que ces désordres auraient pu aisément être évités ou arrêtés, si les citoyens et surtout les magistrats de la ville s'y étaient opposés.

Voilà qui rappelle étrangement les violences des donatistes et de leurs alliés circoncellions ! Mais peut-être étaient-ils aussi du nombre, car cette violence n'était-elle pas un message de « l'Afrique profonde » au pouvoir impérial pour lui dire qu'elle ne voulait pas de ses lois ?

Enfin, après avoir souligné que tous les gens de Calama ne partageaient pas le même degré de responsabilité dans cette sinistre affaire, Augustin en vient aux principes chrétiens :

9. [...] Nous ne cherchons pas à apaiser notre colère en vengeant le passé, mais nous travaillons avec miséricorde à préserver l'avenir. Là où des hommes ont fait le mal, ils doivent être punis, si c'est par des chrétiens, non seulement avec douceur, mais encore d'une façon qui leur soit utile et salutaire. En effet, ils ont de quoi soutenir

²⁵ Loi d'Honorius du 24 novembre 407, affichée en Afrique au début de l'été 408, donc après les violences de Calama.

la santé de leur corps, ils ont de quoi vivre, et ils ont de quoi mal vivre. Que leur santé et leur vie leur soient préservées, afin qu'ils puissent se repentir. Voilà ce que nous souhaitons, ce que nous demandons avec insistance, autant que nous le pouvons, et même si cela nous coûte. Mais, quant à leurs moyens de mal vivre, si Dieu veut les leur enlever, comme quelque chose de pourri et de nuisible, sa punition sera vraiment miséricordieuse. S'il veut quelque chose de plus ou ne permet même pas cela, lui seul connaît la raison de ce dessein plus profond et sûrement plus juste ; notre soin à nous et notre devoir, c'est d'agir en proportion de ce qu'il nous donne à voir, c'est de le prier afin qu'il puisse nous approuver dans notre intention d'être utile à tous, et qu'il ne nous laisse rien faire qui ne nous soit utile, ainsi qu'à son Église, lui qui sait bien mieux que nous ce qui convient.

La miséricorde divine consiste à nous guérir du mal qui nous fait nous perdre loin de Dieu.

Un peu plus tard, dans une nouvelle lettre (*Lettre 103*), Nectarius commence par dire à Augustin qu'il s'est cru en présence du consul Cicéron en lisant sa lettre. Cette nouvelle lettre qui est incontestablement celle d'un lettré, ainsi que la réponse d'Augustin qui en démonte tous les artifices, témoignent du profond malentendu entre les Romains cultivés et cette nouvelle religion que les empereurs ont cru bon de choisir en raison de son universalité, alors que pour un Romain, il n'y a rien de supérieur à l'amour de la patrie dans laquelle on est né, ce qui annonce les débats de la première partie de *la Cité de Dieu*. Nectarius s'estime en accord avec Augustin en ce qui concerne le culte du « Dieu qui est au dessus de tous » (*exsuperantissimus*) – ce qui n'exclut pas pour lui qu'il puisse y en avoir d'autres ! – et son aspiration à la « patrie céleste qu'habite le grand Dieu et tous ceux qui auront mérité de lui ». En effet, écrit-il :

2. Après la mort du corps, il y a comme une promotion à la cité d'en haut au bénéfice des hommes qui ont bien mérité de leurs cités natales ; et ceux-là habitent avec Dieu qui ont assuré le salut de leur patrie par leurs conseils et par leurs œuvres.

Une « promotion », pour ainsi dire sans jugement, où les puissants de ce monde le resteront ! Une thèse qu'Augustin prendra le temps de critiquer et de nuancer dans sa réponse. Mais après cette entrée en matière qui se veut consensuelle, Nectarius plaide en faveur des coupables de Calama : Pourquoi, par une amende, leur enlever « les biens qu'ils craignent tant de perdre », alors que les priver de ressources serait pour eux pire que la mort ? En effet, n'est-il pas « plus insupportable de vivre dans la misère que de trouver dans la mort la fin des maux » ? Et puis, selon l'opinion de certains philosophes, finalement, toutes les fautes ne sont-elles pas égales ? (n. 3).

Dans sa réponse, Augustin fait état non seulement du caractère tardif de cette lettre de Nectarius par rapport à la sienne, mais également des erreurs et des malentendus qu'elle contient. En effet, les choses ne se présentent pas du tout de la même manière selon que l'on croit ou non en l'immortalité de l'âme et, si l'on y croit, selon que la vie dans l'au-delà est ou non la suite de celle que nous aurons menée ici-bas, ce qui pose la question du jugement dernier et surtout des critères de ce jugement, car, pour un chrétien, l'indigence ou le malheur en cette vie ne sont en rien l'annonce d'un malheur éternel !

Il retranscrit donc le texte que nous avons lu (*Lettre 91, 9*) au sujet des châtiments temporels selon les chrétiens, texte qu'apparemment Nectarius a mal lu ou mal compris. Il le reprend donc, tout en insistant.

Lettre 104, d'Augustin à Nectarius :

5. [...] Si tu avais eu ces paroles présentes à l'esprit quand tu as daigné me répondre, tu aurais jugé qu'il était plus malveillant qu'obligeant de me demander de ne pas livrer non seulement à la mort mais à la torture les gens pour lesquels tu intercédais; car j'ai dit qu'il ne fallait pas toucher à leur corps, que nous voulions qu'ils vivent dans l'intégrité de leur corps. Tu n'aurais pas craint non plus que nous voulions les réduire à l'indigence attendant des autres leur subsistance, puisque j'ai dit en second lieu qu'il fallait leur laisser de quoi vivre. Mais, troisième point, ils ont de quoi mal vivre, c'est-à-dire, entre

autre, de quoi fabriquer des statues de faux dieux en argent qu'ils puissent conserver, adorer, ou auxquels ils puissent rendre un culte sacrilège, jusqu'à mettre le feu à une église de Dieu, livrer au pillage de la cupidité d'une foule malheureuse la subsistance des pauvres auxquels nous portons la plus grande attention, et répandre le sang ; et toi qui as le souci de ta cité, pourquoi crains-tu qu'on leur enlève quelque chose, afin que leur audace ne soit en rien nourrie et fortifiée par une pernicieuse impunité ? Explique-nous, dis-nous d'une manière raisonnée, en quoi cela est-il mal.

Il y a donc une véritable ambivalence des temps chrétiens et d'autant plus pernicieuse que le nom de chrétien pouvait servir, en quelque sorte, de passe-droit. D'où ces fausses conversions qu'Augustin n'a pas manqué de dénoncer en opposant deux manières d'être dans l'Église : de corps et de cœur. Toutefois, dans certaines villes de province, la séparation de l'Église et de l'État était effective et, par exemple, un évêque devait attendre son tour, comme tout le monde, avant d'être reçu par un détenteur de l'autorité civile. La situation pouvait même devenir conflictuelle.

Serge Lancel, *Saint Augustin*, p. 436

[...] non seulement l'institution cléricale n'avait pas détrôné l'institution municipale pour se substituer à elle, mais la curie et le clergé avaient constitué des hiérarchies parallèles et sans prise l'une sur l'autre. Et, en poussant plus avant l'analyse, on a mis en évidence que, d'une façon qui n'est paradoxale qu'en apparence, saint Augustin en son temps vivait moins « en chrétienté » que nous ne faisons, nous, dans nos sociétés pourtant largement « déchristianisées ». Entendons-nous : dans la communauté qu'il dirigeait, dans celle qu'il visitait si fréquemment à Carthage, et dans bien d'autres, sur lesquelles il témoigne aussi, on vivait en général le christianisme d'une façon très dense, avec une implication dans la liturgie devenue exceptionnelle maintenant. Mais, quand on sortait de l'église, on rentrait dans un monde où la religion nouvelle n'affichait nulle part ni sa marque ni son influence. « On ne peut même pas, écrit Claude Lepelley, trouver l'équivalent, dans l'Afrique de saint Augustin, des cérémonies qui persistent dans notre France d'aujourd'hui, officiellement laïque, telles les messes pour les morts au champ d'honneur commandées par les communes ou les bénédictions de navires ». [...] Augustin avait peine à imposer au plus grand nombre des fidèles le calendrier liturgique qui rythmait sa vie tout au long de l'année, efficacement concurrencé par un calendrier traditionnel demeuré très attractif. Honorius avait aboli dès 399 les « rites sacrilèges », mais il n'était pas question de supprimer les occasions de « liesse » populaire : le peuple avait encore et toujours besoin de fêtes. Et ce qui le réjouissait le plus, à la fin du mois de décembre, ce n'était pas la naissance du Christ, mais les spectacles de grande attraction - les *munera* - qui se donnaient en cette période dans l'amphithéâtre, et qui vidaient les églises, au grand dam d'Augustin. C'était en ces jours-là surtout qu'il vivait avec le plus de douleur sa situation d'exil et de captivité au sein de la cité terrestre.

2) LE SENS DE L'ÉVÉNEMENT DU SAC DE ROME POUR LES CONTEMPORAINS D'AUGUSTIN.

Pour certains, la prise de Rome en 410 fut un véritable traumatisme, car rien de tel ne s'était produit depuis l'incursion des Gaulois, en 390 avant J.-C., huit siècles plus tôt. Et pourtant, pour un grand nombre de Romains de cette époque, depuis l'instauration de la tétrarchie par Dioclétien, en 293, « Rome n'est plus dans Rome », puisque l'empire se partage entre quatre capitales : Trèves, Milan – qui sera transférée à Ravenne en 408, par Honorius – pour l'Occident ; Sirmium et Nicomédie – transférée à Constantinople, « Nouvelle Rome » fondée sur le site de Byzance en 330 par Constantin – pour l'Orient.

Et pourtant la ville de Rome, l'*Urbs*, la Ville, avec son Sénat, restait lourde de son autorité et de sa tradition, fondée sur une longue histoire au cours de laquelle toujours Rome était restée, ou redevenue, la plus forte. C'est d'ailleurs ce qu'Alaric ne manqua pas de rappeler à Honorius, pour

tenter de le faire fléchir, en lui recommandant de « ne pas permettre qu'une ville qui avait commandé mille ans à l'univers et où s'élevaient de si beaux édifices soit ruinée et brûlée ». Mais l'empereur attachait plus d'importance à sa personne et/ou au reste de son empire qu'à la ville éternelle, dont il pensait peut-être qu'elle se relèverait toujours.

Car, « Rome n'est plus dans Rome », cela veut dire aussi qu'à partir de ses nouvelles capitales, Rome est devenue, selon le mot de Patrice Cambronne, « le blason de l'*Imperium Romanum* ». Non seulement l'empire ne pouvait plus se réduire à sa ville natale, mais Honorius, à la suite de son père Théodose et assisté de Stilicon, s'était montré l'un des artisans majeurs de cette autre « métamorphose » ainsi résumée par Patrice Cambronne ²⁶:

« Rome était le point de convergence des religions de l'antique Méditerranée, et la voici devenue la Rome de 'jumeaux chrétiens', Pierre et Paul ».

Voilà que le « plus religieux de tous les peuples », accueillant chez lui tous les dieux des peuples conquis, venait de choisir pour lui un Dieu qui excluait tous les autres, faisant d'eux les purs produits de l'imagination humaine, dont certains, moralement, bien peu recommandables.

Mais comment faire la part, dans l'apparente indifférence d'Honorius pour le sort de Rome, de ce qui relève de la tradition romaine, de la sagesse chrétienne ou de l'égoïsme le plus basique ?

Par contre, nous avons quelques vers d'un païen lettré, sans doute, témoin de l'événement, Rutilius Namatianus, préfet de Rome en 414, après y avoir exercé d'autres charges. C'est en rentrant dans ses terres d'Aquitaine, en 415, terres qu'il sait dévastées par les wisigoths, qu'il note ses réflexions devant le spectacle des villes et des terres dévastées d'Italie. Il rentre en effet par la mer, se trouvant souvent bloqué au port par le mauvais temps et réalise que les villes aussi peuvent mourir.

Voici ce qu'il dit de Rome :

Rutilius Namatianus, *De reditu suo*, (« au sujet de son retour »), extraits

« Reine la plus belle du monde qui est le tien - Mère des hommes, mère des dieux, tu as fait une seule patrie de la diversité des peuples [...] Ta conquête a servi à qui vivait sans loi : en offrant à tes vaincus le partage de tes droits, du monde entier tu n'as fait qu'une ville. Les siècles qu'il te reste à vivre ne sont soumis à aucune limite, tant que subsistera la terre et que le ciel portera les astres. »²⁷

On le voit, tout en reconnaissant, comme pratiquement tous les écrivains de son temps, païens ou chrétiens, Stilicon comme le traître responsable de « l'assassinat de la mère du monde »²⁸, Rutilius Namatianus n'a pas perdu sa foi en Rome, centre du monde et ville éternelle.

Parmi les chrétiens, en dehors de la grande voix de saint Augustin dans *La Cité de Dieu*, nous avons deux grands témoins dont les lectures sont diamétralement opposées : saint Jérôme, alors ermite à Bethléem, et le prêtre espagnol Paul Orose, disciple d'Augustin.

Né à Stridon, à la frontière de la Pannonie et de la Dalmatie, Jérôme, romain dans l'âme autant que chrétien, ne peut retenir son cri dans son *Commentaire sur Ezéchiel* (III, Préface):

Qui aurait cru que Rome, édiflée avec les victoires remportées sur le monde entier, s'écroulerait, au point de devenir le tombeau des peuples dont elle était la mère ; que tous les pays de l'Orient, de l'Égypte, de l'Afrique verraient un jour réduits en esclavage d'innombrables enfants de la maîtresse de l'univers ?...

Ou encore, dans sa *Lettre 127, 12*, où affluent les réminiscences bibliques :

Une rumeur terrifiante nous parvient d'Occident: Rome est assiégée ; à prix d'or, on rachète la vie des citoyens; une fois dépouillés, ils se trouvent de nouveau encerclés, en

²⁶ Patrice Cambronne, Saint Augustin, *Un voyage au cœur du temps, I. Une histoire revisitée*, p.84.

²⁷ Texte cité d'après l'article de Wikipédia sur Rutilius Namatianus, et l'introduction de Jean-Claude Fredouille aux *Sermons sur la chute de Rome*, Nouvelle bibliothèque Augustinienne, 8, 2004, p.16.

²⁸ On lui a reproché d'avoir brûlé les *Livres sibyllins* qui garantissaient douze siècles de vie à Rome depuis sa fondation. On peut dire tout aussi bien qu'il les a brûlés pour ne pas céder au pessimisme car, après tout, il ne restait plus qu'un siècle ! Aujourd'hui les historiens admettent généralement le loyalisme de Stilicon envers la dynastie régnante.

sorte qu'après leur fortune, ils perdent aussi la vie. Ma voix s'arrête, les sanglots interceptent mes paroles au moment de dicter...

Lettre 128, 5

L'univers s'écroule ... Une ville illustre, la capitale de l'Empire romain, a été détruite par un seul incendie... On a vu tomber en cendres et en poussière des églises jadis consacrées.

L'autre témoin, Paul Orose, était venu voir Augustin en 414, pour le consulter au sujet du priscillianisme, et Augustin l'avait chargé non seulement, en 415, d'apporter à Jérôme un important dossier au sujet des « ennemis de la grâce de Dieu » – une mission qui transportait la crise pélagienne en Orient, mais qui, pour Augustin, fut un échec, puisque Pélage fut acquitté en décembre, par les évêques de Palestine réunis à Diospolis –, mais de constituer un dossier historique pour compléter les livres I-V de *la Cité de Dieu*. C'est ainsi qu'Orose écrivit son *Histoire contre les païens*, dans laquelle il cherchait à montrer, selon la consigne d'Augustin, que les hommes n'étaient pas plus heureux avant que pendant « les temps chrétiens ».

Cette *Histoire*, la première histoire chrétienne universelle, « depuis la création du monde jusqu'à notre temps » (elle s'arrête en 416) est, certes, originale, puisqu'elle intègre les peuples orientaux, mais se présente davantage dans la ligne d'un Eusèbe de Césarée, qui associait le salut du monde à la christianisation de l'empire inaugurée par Constantin, que dans l'esprit de *La Cité de Dieu* dans laquelle Augustin s'attache à distinguer la politique et la « vraie religion ».

De plus, Orose voyait dans les invasions barbares, annoncées, selon lui, par les dix plaies d'Égypte, l'annonce de la fin des temps, ce qu'Augustin ne manquera pas de critiquer dans le livre XVIII, de *La Cité de Dieu*, car la foi, selon lui, ne peut rien nous dire sur le futur historique de la cité terrestre, sinon qu'elle finira.

Or, en ce qui concerne le sac de Rome, Orose n'y voit en réalité qu'un « non-événement », sans doute parce que déjà la vie qui est la plus forte, y avait repris :

Si récent que soit le souvenir de ces faits, si quelqu'un observe la foule du peuple romain ou entend ses propos, il se dira, comme les Romains le reconnaissent eux-mêmes, qu'il ne s'est rien passé (*nihil factum est*), à moins que, par hasard, il ne soit averti par les quelques ruines qui subsistent encore de l'incendie »²⁹.

Mais en dehors de ces trois penseurs, il ne faut pas oublier que la population dans son ensemble, loin d'être encore totalement christianisée, avait, comme en tout temps, besoin d'être rassurée et, pour cela, il lui fallait un coupable. Il y avait bien Stilicon, mais il était mort depuis deux ans, et, aurait-on pu dire, déjà dans son temps, Alaric n'était pas proprement un ennemi...

Mais restaient les chrétiens, et revenait le vieux constat autrefois formulé par Tertullien :

Pour justifier leur haine, ils allèguent ce prétexte dérisoire : à leurs yeux, de tout désastre public, de tout malheur national, depuis l'origine des temps, les chrétiens sont la cause. Si le Tibre a débordé dans la Ville, si le Nil n'a pas débordé dans les campagnes, si le ciel ne s'est pas couvert, si la terre a tremblé, s'il y a la famine, s'il y a une épidémie, aussitôt on crie : « Les chrétiens au lion ! »³⁰

La prochaine fois, nous verrons la réaction d'Augustin à cet événement, et de quoi, pour lui, il est le signe.

²⁹ Paul Orose, *Histoire contre les païens* VII, 40, 1

³⁰ Tertullien, *Apologeticum* 40, 1-2. Un grief devenu proverbe puisqu'on le retrouve dans *La Cité de Dieu* (II, 3) « Il ne pleut pas, c'est la faute des chrétiens » – (*Pluuia defit, causa Christiani sunt*).